

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE
Honneur – Fraternité – Justice

COMMISSION TECHNIQUE CONSULTATIVE DE LA STATISTIQUE
(CTCS)

PROCES VERBAL DE LA REUNION CONJOINTE COMMISSION
TECHNIQUE CONSULTATIVE DE LA STATISTIQUE ET
PARTENAIRES DU SYSTEME STATISTIQUE NATIONAL
TENUE LE 10 AOUT 2000

Le jeudi 10 août deux mille , s'est tenue de 10h30 à 12h15 dans la salle des réunions de l'Office National de la Statistique (ONS), une réunion de la Commission Technique Consultative de la Statistique (CTCS) en présence des représentants des partenaires au développement du Système Statistique National (SSN), sous la présidence du Directeur Général de l'Office National de la Statistique, Président de la dite CTCS. La liste des participants est jointe en annexe.

Ouvrant la réunion, le Directeur Général de l'ONS a tenu d'abord à remercier les partenaires au développement qui ont témoigné par leur présence à cette réunion de l'intérêt qu'ils portent au développement du pays en général et à l'information statistique en particulier avant de passer aux points inscrits à l'ordre du jour qui sont :

1. Présentation de l'exercice du Schéma Directeur de la Statistique (SDS) et des directives du Comité Interministériel de la Statistique (CIS)
2. Préparation de la réunion de concertation avec les partenaires sur la mise en œuvre.

Point 1 : Présentation de l'exercice du Schéma Directeur de la Statistique et directives du Comité Interministériel de la Statistique.

Abordant ce point, le Directeur Général de l'ONS a informé la réunion de l'approbation des rapports de fin d'étapes du SDS par le CIS lors de sa session du 17 juillet 2000 , avant de passer la parole au noyau du SDS, pour la présentation de l'exercice d'élaboration du SDS .

La présentation du SDS était axée sur la définition ,les objectifs et la description générale du processus d'élaboration du SDS résumés ci-après :

Le Schéma Directeur de la Statistique est un programme d'actions statistique décrivant les opérations à réaliser sur la période 2000-2005.

Son objectif est de rendre le Système Statistique National capable de répondre durablement et convenablement aux besoins des utilisateurs en mettant à leur disposition des statistiques de qualité, diffusées dans les délais et conformes aux normes internationales.

Le SDS a été élaboré selon une approche participative faisant intervenir sept commissions spécialisées composées des représentants des services producteurs d'informations statistiques et des partenaires au développement présents en Mauritanie.

La démarche suivie comprend un mécanisme de validation des résultats de chaque étape du processus par la CTCS et en dernier ressort par le CIS. Les étapes du processus sont :

- Lancement de l'opération
- Bilan de l'existant et orientations générales
- Scénarios du système cible
- Plans d'actions
- Mise en œuvre du SDS

Concernant sa mise en œuvre le CIS a formulé les directives qui se résument comme suit :

- Couverture de tous les secteurs par le Schéma Directeur de la Statistique ,notamment les secteurs des mines et du tourisme. Il conviendra en particulier d'assurer la représentation de ces secteurs dans la CTCS .Les représentants des différentes administrations membres de la CTCS devront désormais veiller à rendre compte des travaux de cette instance .Il a été indiqué que chaque Département veillera à faire prendre en charge ses besoins et ses préoccupations dans le cadre des travaux et opérations de collecte de données statistiques;
- Evaluation des ressources financières nécessaires à la mise en œuvre du Schéma Directeur;
- Organisation d'une réunion de concertation avec les partenaires au développement;
- Organisation de séminaires de formation sur les normes et les méthodologies statistiques à l'intention des cadres en charge de l'élaboration des données dans les diverses administrations;
- Au chapitre de la sensibilisation, l'effort devra porter sur la relation entre les différents recensements démographique, administratifs et à vocation d'état –civil ainsi que sur les différences d'objectifs et de nature entre les enquêtes statistiques et les autres activités de collecte de données menées par d'autres administrations publiques.

Point 2 : Préparation de la Réunion de concertation avec les partenaires au développement.

Sur ce point le Président a rappelé que l'organisation de la concertation avec les partenaires est l'une des directives formulées par le Comité Interministériel de la Statistique lors de sa session du 17juillet 2000.

Cette concertation a pour objectifs de :

- i - faire connaître très largement le Schéma Directeur de la Statistique (SDS) ainsi que les dispositions prises pour sa mise en œuvre;
- ii - asseoir le dialogue avec les bailleurs de fonds;
- iii - permettre à chaque partie de programmer ses contributions au moment du démarrage de la mise en œuvre du SDS;

iv – déterminer les mécanismes de suivi périodique de sa mise en œuvre.

Pour la préparation de cette concertation les activités suivantes ont été envisagées :

- approcher le PNUD et la Banque Mondiale pour leur participation en tant que chefs de file;
- discuter de manière bilatérale avec les partenaires potentiels ;
- préparer les documents de la réunion avec l'appui d'un consultant international et son homologue national ;
- prendre des dispositions nécessaires aux préparatifs matériels.

Après ce bref résumé du contexte, des objectifs et les activités préparatoires de la concertation les participants ont apprécié cette démarche donnant la possibilité aux bailleurs entre eux de coordonner leur intervention sur des programmes d'actions prioritaires validées par le CIS et ont recommandé ce qui suit :

- poursuite de la concertation avec les partenaires au plan bilatéral et multilatéral pour une meilleure préparation de la Réunion avec les partenaires;
- validation des programmes d'activités statistiques des structures du Système Statistique National par la Commission Technique Consultative de la Statistique;

En réponse à des questions relatives au rôle du Consortium PARIS 21 (Partenariat Statistique au service du développement au XXIème siècle), le Directeur Général de l'ONS a dit que ce Consortium a été créé en novembre 1999 lors d'une réunion d'experts de haut niveau tenue à l'OCDE (Paris).

Les fondateurs sont les Nations Unies, l'OCDE, la Banque Mondiale, le FMI et la Commission Européenne. Il s'est donné pour ambition de coordonner tous les efforts d'assistance en vue du renforcement des capacités statistiques des pays en voie de développement en liaison étroite avec les politiques de lutte contre la pauvreté et les initiatives de réduction de la dette.

Le Secrétaire
Ba Kalidou

Le Président de la Commission Technique
Consultative de la Statistique
Sidna Ould N'Dah

LISTE DE PRESENCE

STRUCTURES NATIONALES

Sidna Ould N'Dah	ONS	Directeur Général
Saadna Ould Baheïda	ONS	Directeur Général Adjoint
Taleb Ould Mahjoub	ONS	Chef de Département
Sarr Oumar	ONS	Chargé d'Analyse
Ahmed Salem Ould Atigh	DPC/MEN	Chef de Service
Mohamed Salem Ould Memoune	MMI	Directeur de l'Industrie
Mohamed Ould Didi	BCM	Directeur Adjoint Etudes
Chenais Gérard	ONS	Conseiller Technique DG
Cissoko Mamadou		Consultant ONS/ SDS
Aïssata Guisst	DPCS/MSAS	Chef de Service Statistique
Mamadou Maïga	ONS	Chef de Département
Sall Saïdou	MIPT	Directeur Adjoint AT
El Moctar Ould Djay	SIME(DE/MFTJS	Expert chargé du SIME
Chérif Ould Toueïb	DEARH/MPEM	Directeur
Boud Bouda Ould Sidi	DEARH/MPEM	Service des Etudes
Maye Mint Haïdy	ONS	Conseillère

COOPERATION BILATERALE ET MULTILATERALE

Gisel Suire	Ministère des Finances	Conseiller
Mentre Françoise	Délégation CE	Conseillère
Gandéga Sylli	PNUD	Economiste
Seynath Aïdara	FNUAP	Chargé de Programme
Ahmed Salem Ould Ahmed	CILSS	Coordinateur National
Ahméda Ould Mohamed Ahmed	FAO	Chargé de Programme